

Ajournement

taires en général, que nous aurions sans doute le plaisir de nous tenir compagnie tout au moins jusqu'à Noël.

● (2220)

Je demanderai l'appui des députés de Montréal sur cette question ainsi que celui du député de Saint-Jean-Lancaster. Je suis persuadé qu'il a travaillé en coulisse. Les conditions sont parfois si désespérées que même les ministériels doivent parfois sortir de derrière les rideaux pour se mêler aux débats de la Chambre. Après tout, c'est l'occasion d'assister à un peu d'action et c'est là que les électeurs du député s'attendent qu'elle se déroule.

Je demanderai l'appui d'autres députés lorsque la Chambre sera saisie du bill, notamment de ceux qui ont des minorités dans leurs circonscriptions. Qu'ils parlent de cette question importante, qu'ils la fassent connaître. Je demanderai l'appui des députés de l'Ouest qui ont des céréaliers dans leurs circonscriptions. J'espère qu'eux aussi agiteront la question.

Je demanderai enfin l'appui de tous ceux qui voient le Canada comme un pays où pas seulement les régions centrales plus fortunées devraient bénéficier de certains avantages économiques. Si la circonscription que je représente pouvait être appelée à servir comme tranchée, sur le front au cours de deux guerres mondiales, et si nous étions heureux de voir Halifax dans cette position, je pense que nous devrions également être autorisés à récolter les avantages de la prospérité du temps de paix.

Je regrette que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) ne soit pas ici ce soir. Il a parfois le talent, dans sa manière simple, de fournir certains éclairages et une note de bon sens et de raison à nos débats. J'avoue que si je devais choisir entre aller trouver le ministre des Transports (M. Lang) ou le ministre de l'Agriculture, en cas de préjudice criant, je préférerais demander l'aide du ministre de l'Agriculture. Aussi j'espérais qu'il serait présent ce soir.

A mon avis, la proposition du gouvernement conduira notre industrie à la ruine car si l'on supprime les subventions de transport, ou l'on ruine ce secteur d'activité, ou l'on condamne l'agriculture à «ruminer». Le ministre de l'Agriculture, que Dieu le bénisse, a déclaré que ces études se poursuivaient. Je me hasarderai à proposer cette devise copiée sur les formules latines, la plus recherchée que la Chambre ait peut être entendue en quelque vingt ans et que je le lui soumetts: «Ruiner ou ruminer».

Allons-nous donc dépendre d'études auxquelles se livre le ministère de l'Agriculture et, dans l'affirmative, quelles sont les instructions qui ont été données à ceux qui en sont chargés? En arrivera-t-on à adopter une action intelligente, pour remédier à un problème vraiment sérieux puisque, je l'ai dit il y a une semaine, il se répercute sur des activités économiques du Canada représentant une centaine de millions de dollars.

Enfin, je demanderai ceci: le ministre de l'Agriculture ayant parlé des études du ministère de l'Agriculture, ces études n'auraient-elles pas dû précéder la politique du gouvernement? N'auraient-elles pas dû proposer une formule visant à remplacer le programme modèle inauguré par le gouvernement du très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) en 1960, puis appliqué et modifié avec succès par divers programmes présentés par un autre premier ministre, feu M. Pearson?

Je pose ces questions tout en déplorant le fait que le ministre de l'Agriculture ne soit pas ici pour y répondre. Il me semble qu'en quelque sorte le spectacle tardif perd de son importance du fait que les réponses sont remises à ceux qui doivent nous en donner lecture, et qu'aucune

mesure sérieuse n'y donne suite. Je dis cela en toute sincérité mais à regret à cause de l'honorable représentant d'en face qui va, j'en suis sûr, répondre.

[Français]

M. Irénée Pelletier (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, j'ai répondu hier soir à la question qui vient d'être posée par l'honorable député d'Halifax-East-Hants (M. McCleave). J'aimerais ajouter que je transmettrai au ministre les propos élogieux qu'il a tenus à son égard.

Je dois également excuser le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qui ne peut être à la Chambre à ce moment-ci parce que, comme on le sait, demain il doit annoncer la politique laitière pour la prochaine année. A ce moment-ci, il assiste à une réunion et il est probable qu'à minuit il sera encore en train de discuter de la politique laitière qui doit être annoncée demain. Monsieur le président, je suis d'accord avec le député, et le fait que nous ayons déjà eu à répondre à trois questions au «late show», questions qui se rapportaient au problème qu'a soulevé l'honorable député, démontre jusqu'à quel point cette question est importante.

Puisque j'ai eu à y répondre hier et que la réponse n'a pas substantiellement changé aujourd'hui, je lui livre la réponse d'hier et j'espère que l'honorable député comprendra qu'en ma qualité de secrétaire parlementaire, j'ai à donner les réponses qui me sont fournies par le ministère. Je sais également que le ministre a étudié de très près cette question et qu'il sera plus en mesure après-demain de répondre, peut-être avec un peu plus de connaissance de la question, puisqu'il est actuellement pris par le problème du lait.

Je ne puis, monsieur le président, répondre autre chose que ce que j'ai dit hier. Au départ, les taux jusqu'à ce point où à l'est de ce point visaient notamment à maintenir les exportations canadiennes concurrentielles avec celles des États-Unis. Les tarifs américains ont augmenté de façon importante depuis lors et il semble actuellement qu'il serait préférable d'avoir au Canada un niveau de subventions entièrement compensatoires. Toutefois, comme la subvention est en vigueur depuis déjà quelque temps, sa suppression exigera une certaine adaptation aux exportateurs de farine.

Comme l'a mentionné le ministre de l'Agriculture, la plupart des pays cherchent à moudre leur propre blé. Dans la mesure où le Canada cherche à remplacer une partie de ses exportations de farine par des exportations de blé, il n'a donc pas perdu ces marchés. Le marché mondial des exportations de farine de qualité inférieure subventionnée par la Communauté économique européenne prend une part de plus en plus importante du marché mondial. Malgré une activité importante du PL480, même les ventes américaines ont considérablement baissé au cours des dernières années.

Les exportations de farine canadienne se divisent en trois catégories: premièrement les exportations commerciales, deuxièmement les exportations gouvernementales et enfin, les exportations russo-cubaines. La majeure partie de ces ventes sont faites, comme on le sait, à Cuba. La suppression de la subvention ne touchera pas ces ventes en 1976. A long terme, on s'attend que Cuba moule de plus en plus son blé lui-même. Entre-temps, le gouvernement poursuivra ses efforts pour conserver ce marché.

Les ventes commerciales et les ventes au gouvernement canadien représentaient en somme le reste des exportations de farine, soit environ 25 p. 100. Les ventes au gouvernement resteront sans doute à leur niveau actuel, peu importe la subvention. Les ventes commerciales peuvent